



VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE
SERVICE URBANISME

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 077-217704709-20230420-2023_057-AR

DEPARTEMENT

SEINE - ET - MARNE

CANTON

OZOIR - LA - FERRIERE

COMMUNE

TOURNAN - EN - BRIE

Le Maire de la commune de Tournan-en-Brie,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la déclaration préalable de division, enregistrée sous le numéro DP 077 470 23T0012 et délivrée le 13/03/2023, concernant le détachement d'un lot à bâtir, d'une contenance de 10 090 m² (lot B du projet de division),

Vu la demande de numérotation de voirie de la Communauté de commune des Portes Briardes entre Villes et Forêts en date du 18 avril 2023,

Considérant la nécessité d'attribuer un nouveau numéro de voirie, pour des nouvelles parcelles à intervenir du lot considéré,

ARRETE

Article 1 : L'unité foncière, parcelles cadastrées C1p, C3p, C163p et C165p formant le lot B du projet de division visé, portera :

- Le numéro : 105 rue de Paris

Article 2 : il est rappelé que le numéro précédant la présente numérotation est le 101 rue de Paris. Il convient de mentionner que le n°103 n'est pas attribué à ce jour ; il est réservé pour les besoins futurs d'éventuelles divisions de l'unité foncière du site formant la Ferme du Plateau.

Article 3 : Le numérotage est matérialisé par l'apposition sur la façade de la maison ou sur le mur de clôture d'une plaque de numérotation aux dimensions standards. Celle-ci sera mise en place par les propriétaires concernés.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le sous-Préfet de Torcy,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Portes Briardes entre Villes et Forêts
- Le Service du Cadastre de Melun,
- Monsieur le Receveur de la Poste de Tournan-en-Brie.

Fait à Tournan-en-Brie, le 20 AVR. 2023

Laurent GAUTIER

Maire de Tournan-en-Brie



